



Présents : Emilie Dohrmann (élue en charge de la commission), Gilbert Madelon (directeur de l'environnement et de l'aménagement)
Michelle Audoin, Laurent Balas, Gérard Blanc, Yannick Boireaud, Frédéric Bret, Michel Caillon, Isabelle Chabert, Claude Christin, Pauline Di Nicolantonio,
Paul Gaudron, Jérôme Granier, Fabien Grillot, Karine Poirot, Jean-Yves Rouit, Mickael Tournier

Excusés : Chantal Giorda

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
ESPACE SANS TABAC	
Présentation du principe et du projet de partenariat avec la ligue contre le cancer. Présentation des lieux retenus sur la commune. Proposition de préparer dans un premier temps un arrêté sans verbalisation. Avis favorable de la commission.	
Proposition de la commission de développer la pose de cendriers, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - aux abords des abribus. - et un vers les aînés ruraux. 	A faire remonter à l'agglomération de Grand Chambéry. Les services techniques regardent ce point.
RETOUR CHEQUE VELO	
Les vélos classiques et d'occasion ne passent pas par le guichet unique	
Suite au retour des années précédentes, la commission se prononce pour rester en guichet « réception ». La commune continuera donc l'instruction de ses demandes directes qui pourront se cumuler avec les subventions de l'agglomération. (8 voix « pour » et 0 « contre ») Il est demandé de mettre un critère sur le type de batterie au niveau de la commune pour éviter des vélos trop bas de gamme. Une information sera-t-elle donnée lors du « km 0 » ?	La commune regardera cette demande. Le sujet sera regardé. Pas pour l'instant. Le sujet reste un problème de droit privé.

La commune a-t-elle pris contact avec les copropriétés anciennes pour développer les garages vélo ?	
MODIFICATION N°3 DU PLUI	
Pour information, la modification N° 2 est en cours. L'enquête publique doit se dérouler du 19/04/22 au 19/05/22. L'approbation est prévue vers septembre 2022	
Présentation des modifications des emplacements réservés (ER). Quel est l'intérêt pour la commune ?	Les ER permettent d'assurer la continuité piétonnière des chemins existants (colline de l'Echaud) ou projeté (barreau du puit d'Ordet).
Plantaz : 2 secteurs nouveaux sont rajoutés pour maîtriser le développement de l'urbanisation dans le temps.	
Roc Noir : nouveau découpage en trois secteurs où la commune garde une maîtrise foncière dans chaque secteur. Est-ce que la commune proposera une réflexion sur le devenir global de cette zone ?	Le sujet n'est pas fermé concernant l'urbanisation en tout ou partie de la zone.
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU TOIT DU PARKING SILO AVEC L'ASSOCIATION DE JARDINIERS	
Présentation du projet de convention avec une possibilité d'accès des jardiniers entre 6h30 et 21h.	
SUBVENTION TETRA LYRE	
Association qui s'occupe de soins à la faune sauvage. Proposition d'une subvention de fonctionnement. Montant : 10 cts / habitant 9076 habitants selon l'INSEE → 907,60 € / an Accord de la commission mais si la commune accorde une subvention, il faudra faire une demande d'intervention sur la commune : médiathèque / écoles ?	Le sujet sera abordé avec l'association.
DIVERS	
Eclairage public. Le travail avec France Nature Environnement + bilan CITEOS seront évoqués lors d'une prochaine commission.	

<p>Le 01/01/2024, le tri des biodéchets sur l'agglomération sera obligatoire. La commune expérimente ce ramassage sur le centre-ville et féjaz à partir de fin 2022.</p> <p>2 nouveaux sites de compostage sont en fonctionnement rue Puits d'Ordet (privé) et inauguration à venir Place aux Fées (public).</p>	
<p>Réaménagement de la place de l'hôtel de ville : une « battle » d'architecture est prévue le 7 mai 2022.</p> <p>Dans le cadre du club climat citoyen, une « fresque du climat » est organisée par Grand Chambéry le mardi 10/05/22 à 18h à la Ravoire.</p>	
<p>Quel devenir du collège ?</p>	<p>Une étude est en cours au Département concernant son déplacement.</p>
<p>Un point sur la ZAC Valmar pourra être fait lors d'une prochaine commission ?</p>	<p>A mettre à un ordre du jour.</p>
<p>Evoquer lors d'une prochaine commission les réductions de consommations d'énergie sur la commune.</p>	<p>La commune présentera le diagnostic qui doit être réalisé sur les bâtiments municipaux dans le cadre du décret tertiaire.</p>
<p><u>Prochaine réunion de la commission</u> Vous recevrez votre invitation par mail Une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie</p>	
<p>Emilie DOHRMANN</p>   <p>Adjointe déléguée au Développement Urbain, aux Mobilités et à l'Environnement</p>	